



(VAUCLUSE)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 27 octobre 2020  
19 heures 00

-----

NB/AS

N° 002608

Vie Associative - Réajustement  
des subventions octroyées aux  
associations pour l'année 2020.

Affiché le :

Jeudi 29 octobre 2020

Le mardi 27 octobre 2020 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 21 octobre 2020, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1<sup>er</sup> adjoint), Mme Émilie SIAS (2<sup>ème</sup> adjoint), M. Cédric MAROS (3<sup>ème</sup> adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4<sup>ème</sup> adjoint), M. Frédéric SACCO (5<sup>ème</sup> adjoint), M. Yannick BONNET (7<sup>ème</sup> adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9<sup>ème</sup> adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal), M. Salah DOUAOUIA (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : Mme Isabelle TAILLIER (6<sup>ème</sup> adjoint) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9<sup>ème</sup> adjoint), Mme Sylvie TURC (8<sup>ème</sup> adjoint) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1<sup>er</sup> adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (7<sup>ème</sup> adjoint), Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. André LECOURT (Conseiller municipal)

**ABSENTS EXCUSÉS** : M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE :

ABSTENTION(S) :

L'enveloppe des subventions allouées aux associations pour l'année 2020 ainsi qu'une première répartition ont été définies en Conseil Municipal du 28 juillet 2020, lors du vote du budget annuel de la commune.

Considérant les répercussions de la crise sanitaire sur la vie associative locale et compte tenu de l'implication active des associations du territoire malgré le contexte sanitaire défavorable, il est proposé au Conseil Municipal le réajustement des subventions suivantes selon le tableau ci-dessous.

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE ANNEE 2020 - PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES- SEPTEMBRE 2020

IMPUTATION	INTITULE DE L'ASSOCIATION	PROP SEPT 2020
6574-30	LES MUSICALES DU LUBERON	5 000,00 €
		<b>5 000,00 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
084-21840004 services communs  
Date de téléprocédure : 29/10/2020  
Date de réception préfecture : 29/10/2020

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE ANNEE 2020 - PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES- SEPTEMBRE 2020		
IMPUTATION	INTITULE DE L'ASSOCIATION	PROP SEPT 2020
<b>6574-40</b> <i>Fonction 4 : Sport et jeunesse</i> <i>40 : services communs</i>	AMICALE PECHEURS VALLEE CALAVON	275,00 €
	APT BADMINTON CLUB	2 200,00 €
	APT NATATION	1 050,00 €
	APTITUDES	150,00 €
	AS COLLEGE APT	150,00 €
	CENTRE CANIN DU PAYS D'APT	300,00 €
	CLUB CYCLOTOURISME APTESIEN	650,00 €
	FIGHT SPIRIT ACADEMY	1 400,00 €
	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	150,00 €
	PAYS D'APT FOOTBALL	5000,00 €
	TENNIS CLUB APTESIEN	2 000,00 €
	TIR SPORTIF APTESIEN	800,00 €
	(LES) TREIZ'ARIBOS	250,00 €
	UNION SAULT APT LUBERON VENTOUX ATHLE.	2 250,00 €
	U.S.E.P. APT	150,00 €
VALLEE DU CALAVON RUGBY XV	1500,00 €	
V.T.T. LUBERON	2 300,00 €	
<b>SOUS TOTAL</b>		<b>20 575,00 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b>25 575,00 €</b>

## APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ LE CONSEIL

**Autorise** le versement des subventions selon le tableau ci-dessus,

**Dit** que le montant total attribué a été pris en compte lors de l'élaboration du budget de la commune pour l'année 2020,

**Dit** que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 65, article 6574, du budget principal de la commune.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

LE MAIRE  
Dominique SANTON



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20201029-2608-DE  
Date de télétransmission : 29/10/2020  
Date de réception préfecture : 29/10/2020